

LE SERMENT

BUCHENWALD-DORA



N° 86

1^{er} TRIMESTRE
1972

Sur la place d'appel de Dora, quelques jours après la libération du camp
(30 avril ou 1^{er} mai 1945 très probablement).

BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

10, Rue de Châteaudun - PARIS-IX^e

Téléphone : 878-00-87

C.C.P. : 10.250-79 PARIS

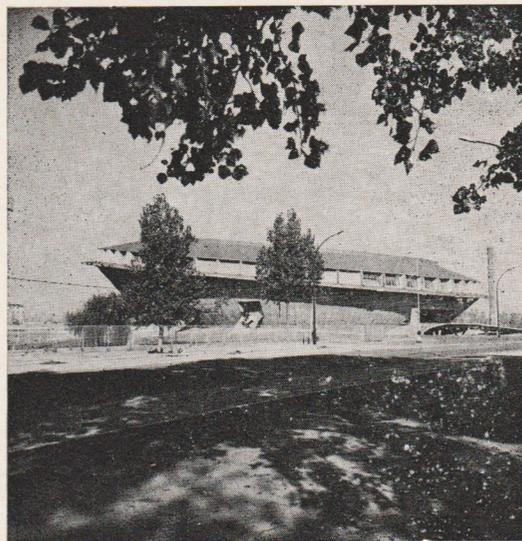
Association déclarée sous le N° 53/688

NOTRE 13^e CONGRÈS

Les 13 et 14 mai 1972, se dérouleront à Saint-Nazaire, les travaux de notre 13^e Congrès. Et le 15 aura lieu la sortie touristique, au moins pour ceux de nos amis à qui leurs occupations professionnelles, et leur état de santé, permettront ces 24 heures de détente et d'amitié.

Les « anciens » de Saint-Nazaire sont bien décidés à tout faire pour qu'un accueil très amical soit réservé aux congressistes et que ceux-ci puissent se rencontrer dans les meilleures conditions matérielles souhaitables.

La salle des sports où
se dérouleront les tra-
vaux de notre 13^e
Congrès.



Studio CHIABERGE - 75, av. de la République - St-NAZAIRE.

Le programme (reproduit en page 11 de ce bulletin), montre à quel point tout, déjà, est minutieusement réglé.

Ajoutons que, dès les premiers jours de février, tous nos adhérents recevront le bulletin d'inscription qui devra être complété et renvoyé à notre ami Jules Busson, 42, avenue Suzanne-Langlen, à Saint-Nazaire, dans les meilleurs délais. Un chèque de 40 F devra y être joint. Cette somme constitue un acompte qui sera déduit des frais de repas et d'excursion.

Plus unis encore en 1972

Il n'est pas possible de revivre un Noël, un 1^{er} janvier, sans que remontent au cœur ces Noëls, ces 1^{er} janvier de la Résistance, ces Noëls, ces 1^{er} janvier des Prisons, ceux de Buchenwald, de Dora, ou des commandos.

Je désirerais dire quelques mots sur le Noël 1944, le 1^{er} janvier 1945.

La guerre touchait à sa fin les troupes françaises, américaines, anglaises étaient sur le Rhin, les armées soviétiques avaient ramené les insolentes armées de Hitler de Stalingrad aux portes de Varsovie et de Budapest.

Dans les camps de la mort, chacun sentait que l'écrasement de la bête hitlérienne approchait mais intervenait ce sentiment en général inavoué : serons-nous encore vivants le jour de la victoire ? ; les directives de Himmler de ne laisser, aucune trace ni humaine, ni matérielle des concentrations-lager, étaient plus ou moins connues.

*
**

Les années ont passé.

En cette période de vœux, de souhaits que nous formulons du fond du cœur pour chacune, pour chacun, pour tous nos camarades amis et leurs familles il monte en nous quelque chose d'impérieux, ce que l'on appelle le souvenir, mais le mot est insuffisant. C'est le visage de nos sœurs et frères de combat et de souffrance qui revient devant nos yeux et nos pensées se transportent vers les familles des disparus.

Que d'événements depuis Noël 1944 ; depuis le 1^{er} janvier 1945.

Notre libération achetée au prix de tant de sacrifices ; la 2^e guerre a causé soixante millions de morts.

Puis pour les rescapés et les familles, le combat allait immédiatement reprendre, sous une autre forme, mais reprendre.

Il fallait créer notre Association de Buchenwald-Dora, la Fédération.

Pour l'obtention de moyens de soins, de moyens de survivre, quelle lutte il a fallu conduire.

Il a fallu subir la douleur des deux statuts, la discrimination, voir des camarades lésés, la scission.

*
**

Sur le plan international il a fallu connaître la désunion des alliés, le réarmement d'une Allemagne qui alors ne rejetait pas ou si peu le fascisme ; cette Allemagne qui appelait à des postes décisifs, de son Etat, de son Armée, des nazis non repentis.

*
**

Honneur aux combats incessants de notre Association Buchenwald-Dora contre les résurgences du nazisme sous les nouvelles formes, contre les manifestations provocatrices du militarisme revanchard ; honneur à son combat acharné pour l'Egalité des Droits entre Déportés Résistants et Politiques ; honneur à son combat acharné contre les discriminations.

Malgré mille difficultés l'Association Buchenwald-Dora lutte sur les mots d'ordre du serment ; Plus jamais le fascisme, Plus jamais la guerre, et en même temps pour les droits, pour les présomptions d'origine des

Marcel PAUL

maladies et affections ; pour l'application du Guide Barême Pensions qu'elle a aidé à établir ; pour le pensionnement des veuves, des ascendants, des orphelins.

*
**

Il reste encore des cas douloureux pour nous, dont il faudra obtenir la solution, celui de Lucien Chapelain et de tant d'autres camarades ; à ce sujet les succès que nous venons d'obtenir sur les noms de Charles Roth, de Richard Ledoux galvanisent nos énergies.

*
**

En Allemagne fédérale, qui reste le centre de nos préoccupations, des changements que nous désirons voir se confirmer et se consolider se traduisent par une certaine détente en Europe ; des accords sur Berlin point névralgique ; ceux de Bonn-Moscou ; de Varsovie-Bonn (restant à ratifier) peuvent ouvrir la voie à un pacte de sécurité englobant, sur ce plan de la sauvegarde de la Paix, tous les pays européens.

Ainsi disparaîtrait cette accumulation opposée que représente le face à face au Centre de l'Europe des troupes du traité de l'Atlantique Nord et de sa réplique le Pacte de Varsovie.

Ces espérances ne peuvent se nourrir elles-même ; ce qui existe est le résultat de luttes incessantes depuis des années auxquelles notre Association Buchenwald-Dora fidèle au serment d'avril 1945 a participé de toutes ses forces.

*
**

Il ne faut donc pas penser que maintenant tout est sauvé : le fascisme a encore des bases très importantes en Allemagne ou le gouvernement du Chancelier Brandt ne dispose au Parlement de Bonn que d'une très faible majorité.

Puis le danger ne se situe pas seulement en Allemagne ou en Italie, en Grèce le pouvoir des colonels n'est pas la démocratie et en France même certaines attaques contre le principe même d'un Parlement qui pourtant n'est plus (sauf le Sénat) qu'un organisme d'enregistrement ne visent certainement pas à encourager, à développer, la démocratie.

*
**

Aux vœux personnels que nous voulons répéter pour chacune, pour chacun de vous, Chers Camarades et Amis, joignons un souhait ardent qui de nous tous s'adresse à nous tous.

- Œuvrer ensemble, tous ensemble à renforcer encore notre Association Buchenwald-Dora ;
- Accentuer encore nos efforts pour sauvegarder la valeur réelle des pensions ; améliorer enfin la situation des veuves et ascendants ; obliger le gouvernement à prendre en considération tous les cas de discrimination dont nous souffrons si intensément ;
- Participer plus intensément que jamais avec les autres organisations de Déportés, de Résistants, d'Anciens Combattants à faire progresser la détente en Europe et s'acharner à faire de ce continent une première citadelle de Paix.

En 1972, ensemble la main dans la main, pour la solidarité due aux nôtres dont les droits pourtant imprescriptibles sont bafoués.

En 1972, ensemble la main dans la main pour faire reculer le fascisme, pour faire avancer la Paix.

PETITES HISTOIRES D'UNE GRANDE TRAGÉDIE.

Lorsque J. Lloubes me proposa d'écrire un article sur le « Serment », je me voyais déjà trouver des mots émouvants pour apporter ma petite pierre au monument de l'UNITE des Déportés. Il faudra tout de même bien la faire cette unité pendant qu'il reste encore des déportés !

Et puis, j'ai eu la surprise et le plaisir de lire dans le n° 85 du « Serment », l'article de Pierre Sudreau. Il n'est pas possible de faire mieux et je demande à tous ceux qui lisent le « Serment » de méditer sur les deux dernières phrases de notre ami.

Comme j'ai promis, moi aussi, de témoigner, je vais vous raconter simplement quelques anecdotes vécues au camp. Nous étions sur ce camp une équipe de soi-disant spécialistes: les « Zimmerman's ».

Nous sommes restés 8 mois au camp des tentes avec P. Sudreau.

Un jour, trois ou quatre d'entre nous, dont Max Brézillon, furent appelés pour aller construire un bassin en maçonnerie au bloc des expériences. Je ne faisais pas partie de l'expédition, mais j'ai été figurant dans la première histoire que j'appellerai :

Le rable de lapin.

En rentrant un soir, Max m'attire dans un coin et déballe sous mes yeux émerveillés, un énorme rable de lapin. « Où as-tu eu ça ? »

— C'est un infirmier du bloc des expériences (les Allemands ne prenaient pas que des hommes pour leurs essais) qui me l'a refilé. C'est un lapin qui a servi aux expériences et il est sans doute contaminé, mais l'Allemand m'a dit qu'il l'avait fait bouillir longtemps. » Nous nous sommes regardés et puis, sans dire un mot, nous avons dévoré en quelques minutes le rable de lapin.

Un beau travail de charpente.

Le sol était gelé et recouvert d'une épaisse couche de neige. Notre travail consistait, ce jour-là, à poser une clôture autour du block que nous appellions l'antichambre du crématoire, ceci pour empêcher les curieux de voir ce qui se passait dans cette baraque de la mort. Notre Vorarbeiter, grand sauvage au chapeau de cow-boy, nous distribua le matériel : poteaux de bois, clous et barbelés et nous promit une soupe supplémentaire si le travail était fini pour le soir.

Avec ardeur, les uns firent les trous, les autres plantèrent les poteaux et tendirent les fils barbelés.

Max et moi-même, toujours inséparables et avec peut-être un peu de prétention, nous nous étions réservés le travail le plus difficile ! Moi, en qualité d'ingénieur, je prenais les mesures d'une contrefiche destinée à maintenir le poteau de la porte et Max, en sa qualité d'entrepreneur, devait couper cette contrefiche. Nous n'avons jamais pu savoir, et nous en discutons encore après 25 ans, quel est celui qui avait fait la blague, mais au moment de poser la jambe de force, elle était trop courte de 20 cm. Alors, très vite, un petit tas de neige, bien tassé nous aida à faire tenir la pièce de bois. Hélas ! quand notre Vorarbeiter arriva le soir et secoua la palissade pour contrôler la solidité de notre travail, notre échafaudage

s'écroula et notre seau de soupe reçut un magistral coup de pied et se répandit dans la neige.

Nous faillîmes être lynchés par nos camarades qui avaient travaillé toute la journée les pieds dans la neige et les mains bleues par le froid en pensant à cette soupe.

Quand j'étais infirmier.

Max est très malade. Il a déliré toute la nuit. Il est brûlant et grelotte. « C'est grave » me dit le docteur Roos. Il n'est pas question de le conduire au « Revier » car, à cette époque, trop de malades sortaient du « Revier » pour aller au crématoire. Il faut, dit la Faculté, lui faire des cataplasmes bien chauds et lui faire boire des infusions de thym. Mais avec quoi voulez-vous faire des cataplasmes dans un camp de concentration ? Du sable bien chaud ferait l'affaire, me dit-il. Aussitôt, je ramasse du sable, le moins sale possible et je le fais chauffer très fortement dans notre gamelle commune. Puis, j'enveloppe mon sable brûlant dans un chiffon et je lui glisse le tout sur la poitrine. A ce moment, il a un sursaut, l'étoffe s'ouvre, le sable glisse sur son ventre et sur ses cuisses. J'avais rarement entendu des cris aussi perçants, même quand mon grand-père tuait le cochon à la ferme.

Le résultat de l'opération quand notre malade arrêta de gesticuler et que nous l'examinâmes, était une multitude de points rouges. Les grains de sable avaient fait office de pointes de feu.

Quelques jours après, Max allait mieux.

Un « Saint » laïc.

Je rencontre un soir notre ami l'abbé Pannier en conversation avec un autre déporté encore plus maigre que lui. Je ne pensais pas cela possible. Seuls les grands yeux brillants, qui mangeaient son visage, trahissait une volonté farouche de vivre. Quand ce malheureux nous quitta pour regagner sa baraque. Pannier le suivit longtemps du regard, les yeux humides. « Ce gars-là, me dit-il, c'est un exemple de charité chrétienne. Il donne souvent la moitié de son pain à celui qu'il croit encore plus faible que lui, il va, le soir, après sa journée de travail, en marchant péniblement, voir un ami défaillant pour lui redonner un peu d'espoir. C'est un saint, mais tu vois, il ne lui manque qu'une chose, c'est qu'il ne croit pas en Dieu. »

J'ai appris, depuis, qu'un autre déporté, le père Maximilien Kolbe, avait donné sa vie pour sauver un déporté, père de famille.

Comme le dit Sudreau, il ne nous reste que peu de temps à vivre et il n'est pas possible qu'au fond de notre cœur, nous ne sentions plus ces sentiments de fraternité, de solidarité, d'amour, que nous avions là-bas quand nous avons souffert ensemble.

R. PHILIPPON.

René Philippon, ancien déporté à Buchenwald (matricule 21.333), est Vice-Président de la section de l'U.N.A.D.I.F. de l'Oise. Partisan déclaré de l'union de la déportation, il travaille inlassablement, dans son département, au rapprochement des anciens déportés des différentes fédérations.

“FERMER A TOUT JAMAIS

A ROME, UNE GRANDE ESPÉRANCE !

L'un des buts de notre Association, c'est la défense de la Paix. La paix entre tous les Etats, ennemis ou alliés d'hier, entre tous les Etats quelque soit leur régime politique — la paix pour tous les hommes.

Parce que nous avons connu la guerre (les guerres pour certains), avec ses horreurs et ses crimes, ses misères et ses ruines... « Parce que, souvent avec des êtres chers, nous avons souffert dans notre chair et notre cœur,... parce que nous avons clamé « plus jamais ça »... Nous approuvons toute initiative propre à instaurer, consolider, sauver la paix.

Aussi avons-nous salué (l'article leader de Jean Schyrr dans le dernier Serment) l'initiative des anciens combattants yougoslaves d'organiser une rencontre de tous les anciens prisonniers de guerre, partisans, déportés, résistants de l'Europe. Tous... c'est-à-dire les anciens alliés et les anciens ennemis, puisque la Paix ne peut se faire qu'avec nos ennemis d'hier — ou d'aujourd'hui.

Et c'est pourquoi à Rome, les 18 et 19 novembre dernier, nous étions au rassemblement européen des anciens combattants pour l'amitié, la paix, la sécurité.

Dix-neuf nations européennes, de l'Ouest et de l'Est, présentes — et parmi tant de gens aux parlers divers, aux opinions différentes, la très importante délégation française avec ses 31 organisations et leurs 58 délégués.

Toutes les opinions, toutes les pensées, toutes les philosophies présentes, et une même volonté : dire très haut notre volonté de paix, appeler, obliger les Etats à s'entendre, les hommes de bonne volonté à s'unir.

Certes, Rome n'a pas tout résolu. Mais Rome constitue une étape nécessaire dans la voie de la consolidation de la paix.

A nous de faire en sorte que l'appel de Rome — une grande, une très grande espérance — soit entendu partout, et déjà dans toute l'Europe.

J. LLOUBES.

LES PAYS REPRÉSENTÉS

Allemagne (R.F.A.), 41 participants - Allemagne (R.D.A.), 10 participants - Autriche, 3 - Belgique, 4 - Bulgarie, 6 - Danemark, 2 - Finlande, 5 - France, 58 - Grande-Bretagne, 4 -

Hongrie, 6 - Italie, 41 - Luxembourg, 2 - Norvège, 3 - Pays-Bas, 6 - Pologne, 13 - Roumanie, 7 - Tchécoslovaquie, 7 - U.R.S.S., 12 - Yougoslavie, 18.

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Comité International des Camps de Concentration : (Dachau, Buchenwald-Dora, Auschwitz, Romlierpark, Mauthausen, Ravensbruck, Neuen-gamme).

Confédération Européenne des Anciens Combattants.

Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre.

Fédération Internationale des Mutilés et Invalides du Travail et Invalides Civils.

Fédération Internationale des Résistants.

Fédération Mondiale des Anciens Combattants.

Fédération Internationale Libre des Déportés et Internés de la Résistance.

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

La délégation française était la plus importante et représentait tous les courants de pensées existant dans le milieu des anciens combattants, victimes de guerre, résistant, internés, déportés de notre pays.

Elle comprenait 31 organisations (et 58 délégués), dont les principales étaient : L'A.R.A.C., la F.N.D.I.R.P., la Fédération Nationale des Combattants Républicains, la Fédération des Anciens Prisonniers de Guerre, les Anciens Combattants d'Algérie, l'Union Nationale des Combattants, la Fédération Nationale des Blessés du Poumon, l'U.F.A.C., la Confédération Nationale des Déportés-Internés et Ayants droit, l'Union des Juifs pour la Résistance, l'A.N.A.C.R., la Fédération des Amicales Régimentaires, l'Union Nationale des Evadés de Guerre, etc., également l'Association de Buchenwald et les Amicales : Le Struthof, Aurigny, Ravensbruck, Montluc...

SYMPATHIE ET INTÉRÊT

Le rassemblement a reçu la visite du Président de la République Autrichienne en visite officielle en Italie, du maire de la ville de Rome, du Vice-Président de la Chambre des Députés italienne, de l'Ambassadeur de Pologne. Des messages de M. Willy Brandt, chancelier de l'Allemagne Fédérale et du Ministre des Affaires Etrangères de cet Etat, ont été lus durant les travaux du rassemblement.

L'ensemble des délégués a été reçu par le Maire de Rome, puis par Sa Sainteté Paul VI en audience spéciale.

la ROUTE de la GUERRE "

L'ALLOCUTION DE MARCEL PAUL

Notre camarade Marcel Paul, mandaté par l'ensemble des Comités Internationaux des camps de la Déportation intervint dans les débats. Son discours, écouté dans le plus grand silence, fut l'un des plus applaudis de tous ceux prononcés durant la rencontre. Un des délégués de l'Allemagne fédérale tint à lui dire « vos paroles ont éveillé en nous de douloureux échos, mais nous comprenons qu'elles devaient être dites »... Voilà quelques extraits de l'intervention de notre ami.

« C'est avec émotion et fierté que se retrouvent ici au milieu de vous les rescapés des camps de concentration nazis qui ont été des victimes, mais aussi des combattants dans les pires conditions.

En avril et mai 1945, devant les portes des chambres à gaz et les fours de crématoires des camps de la mort, les survivants ont fait un serment : celui de combattre sans répit pour que plus jamais la guerre soit possible. Nous portons le message de ceux qui n'ont pas connu la joie de retrouver leur patrie.

Nous avons été des millions d'êtres humains : femmes, hommes, vieillards, adolescents et, hélas ! aussi des petits enfants, transportés à travers l'Europe dans les wagons à bestiaux cadencés et hermétiquement clos, cela vers des destinations dont les noms font encore frémir : Auschwitz, Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau, Flossenbürg, Gross-Rosen, Mайданек, Mauthausen, Natzweiler, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen, Tréblinka !

« ... Je n'ajouterai rien sur le martyrologue des déportés, il est connu ; mais aussi et surtout parce que derrière les barbelés électrifiés et les miradors, ils avaient surtout la préoccupation de continuer le combat qui les avait conduits là ; le combat qu'ils avaient spontanément engagé dans leurs patries respectives au moment où tout semblait perdu.

Les déportés savent que la guerre, immanquablement, fait naître la haine, le crime, l'extermination massive d'hommes.

« ... Nous, les combattants qui avons vécu le drame, avons un devoir sacré à remplir :

Celui d'agir effectivement et d'agir ensemble, comme nous le faisons ici, pour fermer, à tout jamais, la route de la guerre.

« Nous sommes étrangers à tout sentiment de vengeance et de haine à l'égard du peuple allemand.

Nous avons dominé l'amertume de la terrible expérience vécue.

« ... Les délégués des Comités Internationaux entendent déclarer leur accord complet avec les principes si clairement

exorimés dans le projet d'appel qui nous est soumis :

Inviolabilité des frontières, non-ingérence dans les affaires des autres pays, petits ou grands, prise en considération de la dignité de la personne humaine.

**

« Cette rencontre de Rome est porteuse d'immenses espérances : nous devons agir conséquemment, pour que ces espérances ne soient pas déçues.

L'autorité morale des anciens combattants et des résistants est encore immense en Europe.

De retour dans nos pays respectifs l'appel historique que nous allons voter ne doit pas devenir un document d'archives.

Parler de sécurité, de coopération, ce n'est pas seulement prononcer des paroles, c'est s'engager à faire passer dans les faits les objectifs définis par les mots.

L'idée d'un acte de sécurité englobant, sans distinction tous les pays européens, gagne de proche en proche.

Cette question fait l'objet d'échanges de vues dans toutes les rencontres de chefs d'Etat et de Gouvernement.

**

« Nous sommes arrivés au moment où ces gouvernements se doivent de préparer concrètement et de réaliser effectivement la Conférence des Etats Européens sur la sécurité.

La prise de position solennelle que va proclamer notre appel et sa présentation active dans chacun de nos pays doit constituer un stimulant, un soutien actif et positif aux gouvernements européens, qui pourraient encore hésiter.

**

« Faire de l'Europe, de toute l'Europe, une citadelle de la Paix, c'est en même temps faire reculer la guerre dans les autres parties du monde.

Dans les circonstances actuelles, notre secteur d'action à nous, c'est l'Europe et c'est un secteur décisif.

C'est de l'Europe que sont parties les deux guerres mondiales, c'est en Europe que persiste encore le danger principal d'une nouvelle tragédie.

**

« ... Permettez-moi de dire, pour conclure, qu'il nous semble enfin que le

serment des camps : PLUS JAMAIS LA GUERRE, PLUS JAMAIS LE FASCISME, pourrait être tenu.

Ainsi nos frères de combat et de souffrances, tous les morts des guerres ne seraient pas tombés en vain.

Notre génération aurait fait son devoir dans l'immédiat car les événements frappent à notre porte.

Notre génération aura en même temps fait son devoir à l'égard de la jeunesse qui doit apprendre par nous qu'il est préférable de prévenir que d'avoir à guérir... »

L'APPEL

(Extraits)

Venus de toutes les parties de l'Europe, nous, Représentants des Anciens Combattants et Résistants ayant luttés côte à côte ou s'étant affrontés au cours des deux guerres mondiales, des invalides, victimes de guerre, déportés, internés et prisonniers.

Réunis pour la première fois ensemble à Rome, du 18 au 20 novembre 1971, nous proclamons, au-delà de toutes divergences, notre volonté commune de paix.

... Nous affirmons le droit des peuples du monde à vivre dans l'Indépendance et dans la Paix. Les différends internationaux et les conflits armés en cours doivent être réglés par la négociation, selon les principes de la Charte et conformément aux résolutions de l'O.N.U.

Un nouveau conflit surgissant en Europe risquerait d'aboutir à la destruction atomique de l'humanité.

... Convaincus de la nécessité d'une Europe fondée sur la coopération pacifique entre tous les Etats qui la composent, nous souhaitons la conclusion de traités ayant pour objet la détente et nous saluons avec espoir la signature des traités entre la République Fédérale Allemande et l'U.R.S.S., entre la République Fédérale Allemande et la Pologne, et l'accord des quatre puissances sur Berlin-Ouest.

Ces accords et le développement des contacts entre les représentants des Gouvernements ont créé un climat propice à une réunion, que nous souhaitons prochaine, d'une Conférence pour la sécurité, l'entente et la coopération entre les Etats Européens sans exception et tous les autres Etats qui ont des responsabilités dans cette zone à la suite de traités.

... Nous proclamons que la Paix et la Sécurité ne pourront être durables que si tous les Etats européens :

- garantissent l'inviolabilité absolue des frontières entre Etats ;
- s'engagent à respecter les souverainetés nationales sous tous leurs aspects, ce qui implique la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ;
- reconnaissent l'égalité en droit de chaque Etat, grand ou petit ;
- renoncent à toute menace et à tout recours à la force dans les rapports internationaux ;
- mettent hors la loi toute forme de racisme et toute doctrine de haine religieuse ou nationale entre les hommes et entre les peuples ;
- assurent le respect de la dignité et de la liberté de la personnalité humaine conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- accroissent leur coopération dans les domaines scientifique, technique, économique, social, culturel et autres ;
- s'entendent pour le désarmement et la disparition progressive des blocs militaires.

... Nous appelons les Peuples de toutes nos Nations, qui aspirent à plus de justice sociale, dans une vie libre et paisible, à apporter une contribution décisive à la construction d'une Europe pacifique, gage fondamental de la Paix dans le Monde.

(Appel adopté à l'unanimité).

PRÉSENCE ...

L'HOMMAGE AUX DISPARUS

Le vendredi 29 octobre, de nombreux membres de notre association se sont retrouvés au cimetière du Père-Lachaise pour le dépôt de gerbes aux monuments de Buchenwald-Dora et du colonel Manhes, et le Colombarium où reposent les cendres de Maurice Jattefaux.

Parmi les camarades présents : Marcel Paul, l'abbé Jean Schyrr, Roger Arnould, Simone et Paul Guignard, Denise et Robert Darsonville, Gaby Schmidt, Jean Cormont, accompagné de sa mère et de sa fille, Louis Héraclé, Louis Vautier, Jean Lloubes, Alfred Rotella, etc. La fille de Maurice Jattefaux, notre ami Annette, retenue par ses obligations professionnelles, s'était fait représenter.

BIENVENUE A NOS NOUVEAUX AMIS

L'année 1971 a été clôturée sur le chiffre de 103 adhésions nouvelles, soit 76 « anciens », 13 familles, 14 amis.

Pour 1972, grâce aux mesures d'organisation prises, tous les records seront battus, puisqu'à ce jour nous enregistrons déjà 81 adhésions nouvelles, lesquelles se décomposent en : 56 « anciens », 24 familles, 1 ami.

Et signalons que ces nouveaux adhérents ont souvent réglé très généreusement leur cotisation : l'un 150 F, quatre 100 F, plusieurs 30 F, 20 F, etc. Merci à tous, merci à l'apport pécuniaire que cela constitue, merci à ces précieuses présences qui comblent les vides, hélas ! provoqués par la mort.

NOTRE SOLIDARITE...

... Ne s'exprime pas seulement par l'envoi de mandats, colis de friandises, livres, etc. (Encore que les résultats obtenus par le placement des carnets de bons de soutien nous aient permis davantage d'aider les détreffes qui nous étaient signalées).

Mais notre solidarité, ce sont aussi les visites à Fleury-Mérogis et dans les hôpitaux, les lettres d'amitié aussi, que souvent viennent apporter un réconfort nécessaire. Une vieille mère

ACTION ...

de camarade décédé au camp nous écrit : « Je fais réponse à votre aimable lettre du 19 octobre et vous en remercie infiniment. Il fait plaisir à une femme âgée comme moi de voir que d'anciens camarades de mon pauvre fils gardent au cœur le souvenir des souffrances passées... »

LE CONGRES DE NEUENGAME

Notre Association était présente au 13^e Congrès, les 9 et 10 octobre 1971, de nos amis de Neuengame dont les travaux furent — mais ce n'est pas une surprise — tout entiers centrés sur l'unité de la déportation. La défense des droits des déportés et des familles, la dénonciation des résurgences de l'esprit fasciste, la nécessité de perpétuer le souvenir des héros assassinés à Neuengame... revinrent souvent au long des rapports et des interventions. Notons que notre camarade Mérigonde, réélu Président, mena les débats avec sa vigueur et sa verve coutumières.

L'ART ET LA DEPORTATION

Nos amis Paul et Simone Guignard, Gaby Schmidt, ont assisté à l'inauguration le 24 septembre, de l'exposition organisée par l'Association des Déportés et Internés de la Résistance et l'Amicale de Ravensbruck, et où étaient présentés des poèmes, dessins, peintures, etc., œuvres d'anciens et anciennes déportés.

LE CHATIMENT DES BOURREAUX

Le mardi 30 novembre, le Comité national de liaison pour la recherche et le châtement des criminels de guerre (1), a organisé à Paris une grande réunion publique où de nombreux orateurs, dont Marcel Paul, Jean Pierre-Bloch, Marie-Madeleine Fourcade, Jean-Pierre Levy, exigèrent des gouvernements français et d'Allemagne de l'Ouest des mesures énergiques pour que les Barbie, Lischka, Molinari, etc., paient enfin les assassinats et les tortures qu'ils ont

SOLIDARITÉ...

ordonnés. Une délégation de la présidence de notre Association et de nombreux adhérents étaient présents.

(1) Le Comité est constitué par 46 organisations de la résistance et de la déportation, dont notre Association.

LE REGLEMENT DES COTISATIONS

Nos adhérents viennent de recevoir leur carte 1972.

En quelques semaines, plusieurs centaines se sont acquittés de leur cotisation. Et dans les jours à venir, c'est un nombre encore plus important qui les imitera, ainsi que cela est fait chaque année... mais comme chaque année aussi, il y aura des négligents.

En septembre 1971, ce sont 849 lettres de rappel qui ont dû être envoyées aux retardataires. Que de temps et d'argent qui pourraient être mieux employés ! Alors, amis, réglez sans retard la carte 1972.

LE COMMANDO DE SCHONEBECK

Les anciens de Schönebeck se sont rencontrés le 10 octobre à Chagny, en Saône-et-Loire. Cinquante-trois anciens, après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, en présence du maire et des drapeaux de la F.N.D.I. R.P. et de l'U.N.A.D.I.F., participèrent à un repas fraternel au restaurant des Capucines. La ville de Clermont-Ferrand fut retenue pour la prochaine rencontre. Les cotisations des absents peuvent être adressées au camarade Achard, C.C.P. 497 77 à Clermont-Ferrand.

LE COMMANDO 6^e BAU-BRIGADE

C'est à Castelnaudary (Aude), que la 6^e Bau-Brigade s'est réunie pour le rendez-vous de l'amitié dans la maison de campagne de Roger Bonnefous. Le dimanche, il y eut dépôt de gerbe, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité, puis repas fraternel et longues conversations entre camarades ravis de se retrouver... et se donnant rendez-vous pour l'année suivante à Annecy.

Massacre à Heuilley-Cotton

Lors de l'étude « Recherches sur la déportation des Français à Buchenwald », nous avons tenté d'introduire dans la statistique générale, une rubrique particulière que nous appelons « Les Morts du trajet » (bulletin n° 83). Il s'agit des morts en cours de déportation sur la route conduisant à Weimar : 690 morts comptés qui s'ajoutent aux 25.247 parvenus à destination, convaincus pourtant qu'il y en a bien davantage. Hélas !

Il y a les morts trouvés dans les wagons à l'arrivée ; il y a les évadés. Parmi ces derniers, combien ont réussi — peu — combien sont tombés au long des voies ferrées tués par les SS des escortes ? Difficiles investigations au cours desquelles nous avons fait d'impressionnantes découvertes. En voici une, parmi bien d'autres, qui concerne le convoi parti de Grenoble le 23 juin 1944, parvenu à Buchenwald le 3 juillet ; celui des « 60.000 », parmi lesquels citons notre camarade Fernand Belino. Précisons qu'ils étaient environ 450 au départ, et 435 à l'arrivée. Ces chiffres étant approximatifs, la différence, les manquants, n'est pas obligatoirement de 15 ; peut-être est-ce 13 ou 18 ou 20 ou 25 ou plus, qui sait ?

Ce convoi vint à stopper dans la nuit du 27 au 28 juin en gare de Perrigny, près de Dijon, il se remit en route le lendemain vers 10 heures du matin. Peu après se produisit une tentative d'évasion sur le territoire de la commune d'Heuilley-Cotton, au sud de Langres, en Haute-Marne. Une fusillade s'en suivit. Trois évadés furent repris et abattus ; cinq déportés (non évadés) furent descendus d'un wagon et fusillés immédiatement, leurs corps abandonnés sur les lieux. Y avait-il d'autres morts dans les wagons et combien d'évadés ont réussi à échapper à la chasse à l'homme ? Deux ou plus, on ne sait pas. Le convoi poursuivit sa route, roulant vers son destin. La suite, les lecteurs de ce bulletin la connaissent (1).

Voilà donc un épisode de la déportation, un « accident » du trajet, un parmi des centaines d'autres. Ces quelques morts, parmi des milliers et des milliers d'autres, sont-ils oubliés ? Non.

Les habitants du village d'Heuilley-Cotton, eux, se souviennent. En 1969, sur la base de leurs témoignages, M. Jean Robinet a publié une plaquette, sous l'égide d'un Comité pour l'érection d'un monument à la mémoire de nos camarades sous le titre « le massacre de Heuilley-Cotton ».

Voici quelques passages de cette plaquette. D'abord celui-ci, dans l'« Avertissement ».

« Il m'a été demandé, à cette occasion, d'écrire le récit de la dramatique journée. C'est là une sollicitation qui m'honore, mais qui m'effraie un peu aussi. Qui donc oserait se croire assez digne, et possédant assez de piété, pour pouvoir rapporter en détail et avec le ton qu'il faudrait, ce que fut un tel massacre ? Par ailleurs, sur le plan pratique, en dépit de multiples recherches et enquêtes, tous les renseignements nécessaires n'ont pu être recueillis.

Le temps a passé, les familles des morts n'ont pu être retrouvées, leurs camarades qui réussirent à s'évader non plus. Leurs témoignages eussent pourtant été des plus précieux. A vingt-cinq ans de distance seulement, et à

propos d'un fait qui n'a été qu'un mince épisode de la grande tragédie, comme il apparaît difficile d'écrire l'Histoire ! »

Pourtant, l'auteur a mené une patiente enquête auprès des habitants du village. M. Joseph Moris, un paysan qui labourait son champ à ce moment-là non loin du lieu du massacre, est le témoin n° un :

« Il était environ onze heures trente. Les mouches agachaient les vaches déjà rassasiées, et les chevaux de M. Moris avaient les flancs humides de sueur. Ils avançaient d'un bon pas, entraînant leur maître qui maintenait vigoureusement les mancherons de la charrue.

« L'attelage et le paysan viraient au bout du champ sur la tournière à dix mètres de la voie, et le soleil parut éclater dans la courbe du soc où vinrent se briser les rayons.

« M. Moris encourageait ses bêtes, quand un épouvantable cri s'éleva d'entre les roues d'un wagon, sur le ballast. Instinctivement M. Moris arrêta ses chevaux. Mais ne vit-il pas avec stupéfaction le train aussi s'arrêter. Toute une nuée de soldats en chemises noires sans coiffures, une tête de mort brodée sur la manche et armes à la main, bondit aussitôt de divers points du convoi. Ils hurlaient, véritable horde de sauvages.

« Mais sur la voie gisait un homme en civil, un homme de forte corpulence, à qui, on le sut plus tard, les roues du train venaient de trancher un pied. A quelques mètres, immobile, M. Moris fut le témoin horrifié d'une triste scène : à coups de crosse, à coups de talons — ils portaient les fameuses bottes ! — sept ou huit Allemands s'acharnaient sur le blessé qui hurlait de douleur, qui appelait sa mère : « Maman, maman !... ». Mais crosses et talons de bottes continuaient de lui broyer le visage, de lui écraser la poitrine.

Quelques civils aussi se sauvaient. C'était une tentative d'évasion ! Des rafales d'armes automatiques et individuelles éclatèrent. M. Moris se jeta dans la raie qu'avait creusé le soc et entendit siffler les balles. Ses chevaux effrayés s'emballèrent, fous, éperdus, la charrue bondissant sur leurs jarrets. Dans leur épouvante, ils franchirent des clôtures, un ruisseau.

« Des balles, cependant, se fichaient dans le sol autour de lui. Quel allait être son propre sort ? Avec la force que donnent les grands dangers, il attendait, simplement. Il est de ces moments où l'on devrait normalement trembler et où l'on n'a pourtant pas peur. C'est un réflexe qu'au cours des guerres ou à l'occasion de certains drames beaucoup d'hommes connaissent et dont ils ne sont pas responsables. La faible nature humaine est ainsi parfois armée.

Mais l'homme sur le ballast hurlait, les hommes en fuite hurlaient, les Allemands hurlaient. Cris de rage, cris d'épouvante et de douleur. Sur la scène atroce, de tous ses

(1) Les morts du trajet de ce convoi ne sont pas compris dans les 690 de nos tableaux B. C. et D. Il faut donc les ajouter.

Massacre à Heuilley-Cotton (Suite)

feux, le soleil luisait. Dans la nature, partout, en « Pralant », au pied du mont Grigot, à la Riote, du côté du canal, des coups de feu claquaient. Les SS s'étaient déployés sur les champs.

Deux des fugitifs, déjà, s'étaient écroulés, l'homme du ballast ne devait pas se relever. Les Allemands firent le compte des captifs : il en manquait. C'est pourquoi, furieux, ils battaient ainsi la campagne. Ils ne retrouvèrent pas tout leur monde. Ils étaient bernés, bernés, eux, ces criminels toujours si certains d'appartenir à la race des seigneurs. Bernés par de pauvres types, des hommes sans armes, presque sans vêtements, et qui n'avaient pas mangé depuis deux jours.

« Alors, ils se durent de laver cette humiliation. L'officier SS ordonna aux cinq Français demeurés dans le compartiment fracturé d'en descendre. On leur fit franchir le fossé longeant la voie ferrée, on les poussa dans le champ, et sans autre procédure, non pas froidement puisque les soldats étaient en furie et continuaient de hurler, mais tout de même conscients du crime accompli, on les abattit et l'on s'acharna sur leurs corps. On avait tiré à balles explosives, car les boîtes crâniennes étaient éclatées, car les membres étaient broyés, car les plaies étaient horribles et béantes.

« Deux des évadés, pendant ce temps, tremblaient dans un buisson tout proche et encore visible aujourd'hui. Les soldats fouillaient les boqueteaux du voisinage, tiraient sur la moindre touffe d'épines. Vingt fois ils passèrent à un pas des fugitifs collés au sol et ne les virent pas. Dans ce buisson, alors, un renard n'aurait pas été capable de pénétrer... Les deux hommes sauvèrent leur vie et n'allèrent pas en Allemagne. L'un se serait réfugié à Villegusien, où une femme l'aurait caché pendant plusieurs semaines. Cette femme est malheureusement décédée aujourd'hui : elle aurait pu éclairer la présente relation, et nous permettre d'y ajouter des détails qui lui feront défaut, puisqu'il n'a pas été possible de retrouver la trace de deux « réchappés ».

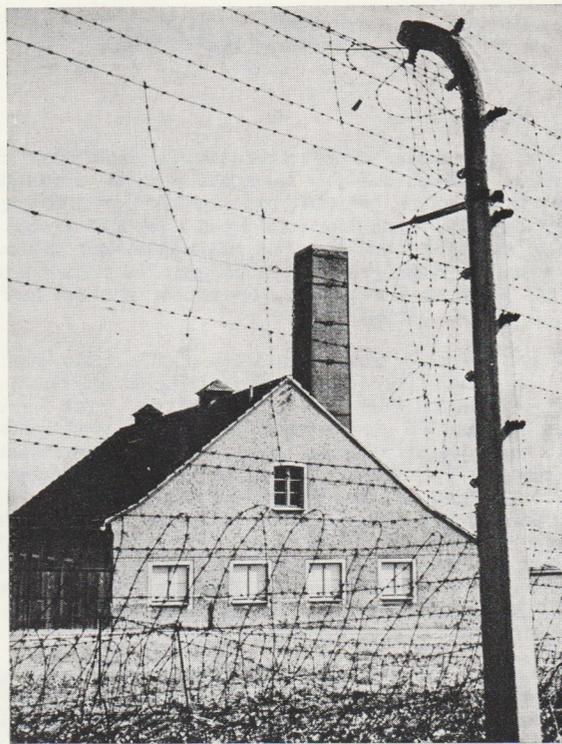
M. Moris attendait toujours, étonné d'être encore vivant. Par quel miracle ne fut-il pas pris à partie, et tué lui-même ? Il se le demande encore aujourd'hui. Car même l'ayant vu à son labour, même certains qu'il n'ait pu appartenir au convoi, il est étonnant que dans leur fureur, et gratuitement, les soldats en chemises noires ne se soient pas rués sur lui. A quelques kilomètres de là, à Suxy et au bord de la même voie ferrée, lors d'un sabotage qui n'avait même pas fait dérailler leur train, d'autres SS, on ne s'en souvient que trop, hélas ! n'ont pas été si regardants.

« M. Moris put enfin se relever et rejoindre son attelage. Intercepté, interrogé, menacé — avait-il vu des fugitifs ? S'il ne répondait pas, « lui caput » — par un très long détour, il regagna le village et sa maison. »

M. Robinet nous dit ensuite : la colère, la peur et le dévouement du village :

« A Heuilley-Cotton même, on avait entendu la fusillade. On pensa immédiatement à une action de résistance contre un convoi ennemi. Qu'allait-il arriver ? Tous les habitants prirent peur. C'est qu'en cette époque terrorisée, il n'était pas besoin de motifs sérieux pour arrêter, fusiller ou déporter les gens. Combien de villages aussi ont été incendiés sous prétexte de représailles ? Il suffit de citer Oradour...

« On tremblait dans l'attente de ce qui allait survenir. Mais les coups de feu ayant cessé depuis un instant, et avant même le retour chez lui de M. Moris, des sentinelles du



Parmi ceux qui échappèrent au massacre du 28 juin 1944, combien eurent, pour toute sépulture, le crématoire de Buchenwald ! dont la haute cheminée, très souvent crachait, nuits et jours, une épaisse fumée. Le crématoire où, aussi, tant des nôtres furent torturés et assassinés.

poste de la gare venaient informer le Maire, de ce que huit cadavres étaient à enterrer sur le bord de la ligne de chemin de fer.

« ... Le Maire, M. Plubel, demanda à M. Drouin, fossoyeur, de se rendre sur les lieux. C'était au début de l'après-midi. Huit hommes à enterrer par un seul, c'était beaucoup. Mais, ancien combattant de 14-18, M. Drouin en avait vu d'autres. Il partit à bicyclette. Parvenu à quelque distance du lieu du drame, des soldats effectuant une ronde, le mirent en joue.

« — Ces salauds-là ne vont pas me descendre ? pensa M. Drouin.

« A force gestes, il fit comprendre aux soldats que, non seulement il ne portait pas d'armes, qu'il n'avait aucune intention agressive, mais qu'il venait pour les morts. On le laissa approcher, et il vit, cinq étant rassemblés, les trois autres éparpillés sur les champs, leurs cadavres horriblement mutilés. Une pelletée de terre avait été jetée sur le visage de chacun.

« Alors M. Drouin comprit qu'il ne pouvait rien faire. Il rentra au village et expliqua ce qu'il avait vu. Entre temps, des gendarmes de Longeau étaient par hasard passés, et le Parquet de Chaumont avait été avisé.

« En même temps que l'horreur, l'indignation avait saisi

Massacre à Heuilley-Cotton (Suite et Fin)

la population. Quoi ? Les Allemands, ces assassins, voulaient qu'on enterre ces Français sur place, en plein champ, comme des chiens ? Ça n'était pas possible. On irait les chercher et on leur donnerait une sépulture décente, c'était un devoir. Pas de tombe, pas de fleurs, pas de prières ?

« On allait bien voir, et l'on pleurerait de douleur et de colère. Ils avaient ainsi tué des gens sans défense, qu'ils emmenaient en déportation et qui avaient, selon le droit moral de tout captif, simplement cherché à s'évader ? Cinq, même, ne s'étaient pas sauvés et pourtant étaient morts.

« La soire passa. Quels plans tirer ? Le Parquet demandait qu'il fut procédé à une prise d'identité. Il fallait attendre. Le docteur Jeanneret, médecin-légiste à Langres, fut chargé de constater les décès et de photographier les cadavres. La nuit, la splendide nuit d'été descendit sur le village bouleversé, descendit, en « Pralant », sur les cadavres aux visages à-demi recouverts d'une pelletée de terre, sur leurs yeux à jamais clos, qui ne contemperaient plus les étoiles, qui jamais plus n'auraient de tendresse pour une mère, pour une épouse, pour des enfants.

« Et sous l'implacable soleil, les hommes d'Heuilley-Cotton alors présents au village, sur un chariot de paysan, chargèrent les cadavres ensanglantés et couverts de mouches acharnées sur les olaias. Partout le sang ruisselait, des entrailles se répandaient sur le sol, et M. Drouin dit encore, en évoquant ce cauchemar, « que ses jambes de pantalon étaient toutes maculées de cervelle ». On jeta une bâche sur le triste chargement et, au pas du cheval, le chariot cahota sur le chemin rural en direction du village. Du sang noir coulait dans les ornières, par les interstices du plancher, et les mouches bourdonnaient autour du convoi.

« Les huit défunts furent alignés contre le mur, à l'intérieur du cimetière, où ils furent photographiés et où leur signalement, scrupuleusement, fut pris. De quelle raffle provenaient-ils, de quelle région étaient-ils originaires ? Ils n'étaient vêtus que de peu, certains étaient en manches de chemise ; l'un était chaussé de sabots, un autre de pantoufles. Ils n'avaient visiblement eu le temps de se munir de rien.

Une large fosse fut creusée. On n'avait eu ni le temps ni la possibilité de fabriquer des cercueils. Mais au mépris des risques encourus — puisque l'autorité allemande s'opposait à tous soins autour des cadavres — on étala sur la terre des draps que, spontanément, des femmes avaient apportés.

« Il y en eut même assez pour que chaque corps put être enveloppé, et de la sorte chaque fusillé eut son linceul. Quels étaient-ils ? Nul n'en savait, ils n'avaient sur eux aucune pièce d'identité. Mais ils étaient des martyrs, et en chacun de ces morts, en un pareil moment, chaque vivant reconnaissait son frère. »

Et voici la conclusion de M. Robinet : la dette de ceux qui ont survécu :

« Sauf au village même d'Heuilley-Cotton, les morts de « Pralant » sont peu connus. Pourquoi ? L'époque où ils

furent abattus était troublée, les nouvelles se colportaient mal et, surtout, les victimes n'étaient pas de la région. Aucune famille des environs n'a été touchée dans sa chair par le drame. La paix et la joie sont revenues. Peut-être est-il dans la nature des gens, peut-être est-il humain de penser à autre chose, les moments difficiles s'étant éloignés de nous. Mais la présente année d'anniversaire sera celle du souvenir. (En 1969).

« N'avons-nous pas de quoi réfléchir, en nous arrêtant à ces huit fusillés ? L'un, Mouzé, c'était établi, était chef de service aux Usines Renault ; un autre était docker ; un autre était camelot ; un autre forain ; un cinquième cordonnier ; pour trois, nous ne savons rien de leur métier, ni de leur situation. Ont-ils été arrêtés pour menées politiques, pour propos anti-allemands, pour actes de résistance ? Ont-ils été audacieux, imprudents, ou simplement ont-ils été livrés aux Allemands par délation ? Il nous est difficile de le savoir. Quelle enquête, qui n'en finirait pas et qui n'est pas dans nos moyens, ne faudrait-il pas mener ? Mais tous étaient des hommes, tous étaient Français.

« Qu'avaient-ils à défendre, pourquoi ont-ils — et bien avant leur tentative d'évasion — par leur action risqué la mort, ceux-là, qui ne possédaient rien, et ce tatoué qui probablement n'était pas riche non plus ?

« Pour la France ! mention qui, il nous faut l'espérer, sera un jour, sur les registres, accolée à leurs noms.

« Gloire donc à ces hommes-là. C'est grâce à leur sacrifice, comme à celui de tous ceux qui furent torturés, ou brûlés dans les fours crématoires, ou fusillés au coin des rues, ou morts sur les champs de bataille, qui se sont éteints dans la famine, la misère et la solitude des camps, que beaucoup d'entre nous ont pu survivre et que tant d'autres ont pu naître. C'est grâce à eux, grâce à la somme de souffrances de tous ceux qui ont lutté, ayons-en la certitude, que la France est encore la France. »

Cette émouvante et remarquable évocation, dont nous n'avons cité que quelques passages, éveillent en nous, plus que de la tristesse, de profondes réflexions et méditations. M. Robinet a bien raison de dire : « ... comme il est difficile d'écrire l'Histoire ! »

Que conclure ? Tout d'abord si nous avons connu les recherches sur la tragédie d'Heuilley-Cotton, nous aurions essayé d'y aider utilement. Mais, d'ailleurs, est-il trop tard ? Pourquoi ne pas demander ici, aux rescapés encore vivants du convoi des « 60.000 », de témoigner, de se souvenir : un nom ou deux, quelques détails, pourront peut-être lever certains des points d'interrogation posés dans la relation de M. Robinet ? Nous leur lançons donc cet appel.

Enfin, les habitants d'Heuilley-Cotton doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls à lutter contre l'oubli. Il nous faut le leur dire. Pourquoi dans un avenir prochain (pour leur anniversaire, en juin, par exemple), notre Association avec les rescapés du convoi qui le pourront, n'iraient-ils pas fleurir les tombes de nos camarades massacrés à Heuilley-Cotton le 28 juin 1944 ?

Roger ARNOULD.

LE COMITÉ NATIONAL (SAMEDI 5 FEVRIER 1972)

Samedi 5 février 1972, aura lieu une session du Comité National. Les travaux commenceront à 9 h. 45 pour se terminer à 17 h. 30. Un repas sera servi de 12 h. 30 à 13 h. 45.

Notre camarade Daniel Anker, secrétaire général, présentera un court rapport introductif sur les activités de notre organisation et sur nos perspectives.

Cette réunion se tiendra dans les locaux du restaurant du personnel du Gaz de France, 9, rue Pétrelle - Paris-9^e (Métro Gare du Nord, Barbès-Rochechouard ou Poissonnière).

Prière aux membres du Comité National, d'envoyer avis de leur participation, accompagné de la somme de 15 F pour le repas.

LES BONS DE SOUTIEN

Nos carnets de bons de soutien 1971 ont remporté un grand succès tant du fait des carnets supplémentaires commandés et placés par de nombreux adhérents, que du nombre important d'amis réglant (parfois très généreusement) le carnet envoyé d'office à tous les inscrits du fichier. Rappelons les noms de ceux de nos camarades qui se sont montrés les plus actifs dans le placement des carnets : Nardou, 36 carnets ; Lépine, 50 carnets ; Mathieu, 61 carnets ; Mme Brandon, 61 carnets et 6 billets.

Ainsi que nous l'avons indiqué dans le dernier Serment, cette fidélité à notre Association nous a permis d'ouvrir plus largement notre caisse de solidarité et d'apporter une attention particulière aux cas de détresse qui nous ont été signalés. Ceux de nos amis qui connaissent des anciens et familles dans le besoin ne doivent pas hésiter à nous écrire ; de même, il convient de nous faire connaître les « anciens » hospitalisés à qui une visite ou une lettre, ou l'envoi de livres ou de friandises peuvent apporter un peu de réconfort.

L'accueil réservé à nos bons de soutien nous incite à prévoir une nouvelle édition de ces bons en 1972. Déjà notre ami Roze (qui a placé 11 carnets en 1971) commande ferme 30 carnets !... et le docteur René Duverne du Jura nous annonce l'envoi, pour la prochaine souscription, des produits du « cru »... des pipes de Saint-Claude !, cependant que l'ami Mur de Vallauris se préoccupe de renouveler notre lot de poteries.

Alors vive les bons de soutien 1972 !

LE REPAS FRATERNEL

Alors que n'était pas encore arrêtée définitivement la date de notre grand repas annuel, déjà des amis envoyaient leur inscription !

Cette année, comme toutes les années, il y aura foule à cette rencontre de l'amitié et du souvenir.

Ce n'est pas seulement le prix, à la portée de toutes les bourses, ni l'assurance d'un menu soigné, qui attirent plusieurs centaines d'anciens et familles. C'est aussi la certitude de retrouver des amis depuis longtemps perdus de vue, des amis avec qui sont évoqués des souvenirs émouvants, des souvenirs du temps où la vie était dangereuse, dure, mais pleine d'espoir.

LE MENU

Apéritif

Eventail de crudités

Cassolette de l'Océan

Pintadeau garni Vert-Pré (cresson) et Pommes Château

Haricots verts

Salades

Fromages

Fruits

Pâtisserie

Vin Blanc et Rouge Baptistin Caracous

Café - Liqueurs

*
**

ATTENTION ! La salle du restaurant est grande, mais pas extensible à merci ! Les inscriptions sont donc limitées et seuls pourront être acceptés les amis qui auront envoyé leur inscription (par mandat, chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'Association de Buchenwald - 27 F la place).

Répetons donc que : 1^o Il convient de s'inscrire au plus tôt, les retardataires risquant de se voir retourner leur demande.

2^o L'entrée de la salle sera refusée à ceux qui auraient omis de se faire inscrire.

Le repas commencera à 12 h. 30 dans la salle du restaurant du personnel du Gaz de France, 9, rue Pétrelle, Paris-9^e, Métro Poissonnière, ou Barbès-Rochechouard ou gare du Nord.

A partir de 11 h. 30, nos amis Marcel Paul, Jean Schyrr, André Leroy, Roger Arnould, dédicaceront les livres sur la déportation et la résistance.

SAINT-NAZAIRE 13-14-15 MAI 1972

XIII^e CONGRES NATIONAL

Ordre du jour.

Vendredi 12 mai

- 10 h 30. — Conférence de Presse (Centre d'Accueil).
- 21 h 00. — Bureau national (Centre d'Accueil).

Samedi 13 mai

- 9 h 00. — Ouverture des travaux à la Salle des Sports où se tient le Congrès - Allocution de bienvenue par le docteur Verbe - Rapport d'activité - Rapport financier - Discussion.
- 13 h 00. — Déjeuner.
- 14 h 30. — Reprise des travaux.
- 18 h 30. — Fin des travaux première journée.

Dimanche 14 mai

- 8 h 30. — Réunion de la Commission des résolutions.
- 9 h 00. — Reprise des travaux - Election des organismes nationaux - Présentation et vote des résolutions.
- 9 h 45. — Discours de clôture par Marcel Paul.
- 10 h 45. — Rassemblement pour départ en cortège au Monument aux Morts.
- 11 h 00. — Cérémonie au Monument aux Morts en présence des autorités et de la troupe.
- 11 h 30. — Réception à l'hôtel de ville de Saint-Nazaire.
- 13 h 00. — Repas amical de clôture.

Lundi 15 mai

SORTIE TOURISTIQUE.

ACCUEIL

Le bureau d'accueil des Congressistes sera installé dans le hall de la gare.

A l'arrivée chaque congressiste recevra un dossier contenant les réservations demandées et acquittera le montant des déjeuners des samedi-dimanche et de la sortie touristique.

VISITE DE SAINT-NAZAIRE - Samedi après-midi

Les épouses des anciens de Buchenwald de Saint-Nazaire accompagneront les compagnes des congressistes dans une promenade à travers la ville et aux abords des chantiers de Construction navale.

SORTIE TOURISTIQUE

Cette sortie touristique se déroulera le lundi 15 mai. Partant de Saint-Nazaire, nous visiterons les abords des chantiers de Construction navale. Nous rejoindrons la Côte d'Amour (stations balnéaires de Saint-Marc-Pornichet - La Baule - Le Pouliguen). La Côte Sauvage, le port de pêche du Croisic, les marais salants de Batz et la ville fortifiée de Guérande.

Un banquet de clôture sera servi au Celtic Hôtel à Billiers à l'embouchure de la Vilaine sur le bord de mer (salle panoramique).

Le retour se fera directement par Saint-Nazaire afin de permettre aux congressistes de prendre le train dans de bonnes conditions.

Chaque adhérent recevra début février le bulletin d'inscription à remplir et à renvoyer à notre camarade Busson à Saint-Nazaire. Au cas où des amis ne seraient pas touchés par notre courrier, il suffira qu'ils nous le fassent savoir.

LA PAGE DE NOS PÉLERINAGES

CONTINUER !

« Il faut... encourager l'association pour pouvoir organiser ses pèlerinages le plus longtemps possible... ». Ces quelques lignes (d'une amie, veuve de déporté) que nous mettions « en guise de conclusion » des impressions de nos pèlerins de 1971 (« Le Serment, n° 85) justifieraient, si besoin était, notre décision de continuer l'organisation de pèlerinages annuels à Buchenwald et Dora.

De les continuer, malgré des difficultés sans cesse croissantes dues, d'une part au vieillissement des rescapés, veuves et mères (avec le cortège de maladies et d'infirmités !) qui fait hésiter nombre d'entre eux à entreprendre un tel voyage, d'autre part à une augmentation sensible du coût des pèlerinages.

Nous sommes en effet obligés de retenir, pour nos pèlerinages à Buchenwald et Dora, les prix de 550 F pour les rescapés et ayants droit qui bénéficient de la gratuité du voyage en R.D.A. et de 700 F pour ceux qui n'ont pas ce privilège. Et ce au lieu de 500 F, et 600 F, en 1971. Nous savons les sacrifices que cela suppose pour nombre de nos amis. Déjà l'an dernier, nous aurions dû réviser nos prix. Nous ne l'avons pas fait, mais il ne nous est plus possible de retarder une décision dont nous comprenons la sévérité.

Nous maintiendrons cependant, pour les jeunes, le prix de 400 F, ce qui implique une participation accrue de notre association. Nous le ferons parce que nous voulons absolument intéresser la jeunesse aux réalités du fascisme et aussi de notre combat et que nous savons bien que la jeunesse — ouvriers, étudiants — ne dispose que de très peu d'argent et que, déjà, 400 F, cela représente beaucoup.

Par contre, nous nous voyons contraints d'annuler le pèlerinage annoncé pour Gardelegen, aussi bien à cause du nombre restreint d'amis intéressés, que de la maladie de notre ami Jougier (à qui nous souhaitons un prompt rétablissement) ; mais il est entendu que ce pèlerinage sera repris en 1973 et, qu'en principe, il aura lieu tous les deux ans.

PÉLERINAGE N° 1

(31 MARS - 5 AVRIL 1972)

Réservé aux Jeunes

Ce pèlerinage, organisé durant les vacances scolaires de Pâques, est réservé aux jeunes gens âgés de 14 à 21 ans. Il comprend la visite de la ville de Weimar, des camps de concentration de Buchenwald et Dora, de la ville de Berlin, d'une excursion à Postdam, ville historique où furent signés les accords d'août 1945 entre les quatre grands. Des rencontres sont prévues à Berlin avec des jeunes de la ville.

Le prix exceptionnel de 400 F est maintenu (Paris à Paris).

Les participants doivent être munis d'un passeport ou d'une carte d'identité en état de validité, et d'une autorisation paternelle de sortie du territoire français (certifiée par le commissariat de police ou la gendarmerie).

Les demandes de participation doivent être envoyées sans retard.

PÉLERINAGE N° 2

(3 au 10 juillet 1972)

BUCHENWALD - DORA
LEIPZIG - THEKLA

LUNDI 3 JUILLET. — Départ de Paris, gare de l'Est, vers 22 heures.

MARDI 4 JUILLET. — Petit déjeuner chaud servi dans les wagons en gare de Francfort. Arrivée à Erfurt vers 13 heures. Déjeuner au restaurant. Tour de ville de Erfurt « la ville des fleurs », visite de la cathédrale et de l'église Saint-Severi, du Pont-aux-Epiciers, etc. Dîner et soirée libre. Logement en hôtel 1^{re} catégorie (ERFUTER HOF).

MERCREDI 5 JUILLET. — Petit déjeuner et départ en autocar pour Buchenwald. Dépôt de fleurs à la place Frédéric-Henri-Manhes. Visite du camp et cérémonie au Mémorial jusqu'à 17 heures. Le déjeuner sera servi à 12 h. 30 au restaurant « TOURISTEN HOTEL. Départ à 17 h. 30 pour WEIMAR. Visite de la ville de 18 à 19 h. 30. Retour à ERFURT, dîner.

JEUDI 6 JUILLET. — Petit déjeuner et départ en autocar pour la ville de NORDHAUSEN. Visite de l'ancien camp de Dora. Déjeuner à Nordhausen et retour à Erfurt. Dîner.

VENDREDI 7 JUILLET. — Petit déjeuner. Départ en autocar pour LEIPZIG. Déjeuner. Visite de la ville de LEIPZIG avec l'église Saint-Thomas. Dîner. Logement à l'hôtel « Deutschland ».

SAMEDI 8 JUILLET. — Petit déjeuner. Départ pour DRESDEN. Visite de la Manufacture de Porcelaine de Meissen (salle d'exposition et atelier) et du Château-fort « Albrechtsburg » datant du XV^e siècle. Déjeuner. Visite de la Zwinger (construit en 1711 par l'architecte PÖPPELMANN) avec sa porte de Couronne (abritant un carillon en porcelaine de Saxe). Dîner. Logement à l'hôtel « Prager Strasse ».

DIMANCHE 9 JUILLET. — Petit déjeuner. Fourniture de deux paniers-repas pour le départ en gare de Dresde-Neustadt vers 11 h. 20.

LUNDI 10 JUILLET. — Arrivée en gare de l'Est vers 6 h. 30.

PRIX : FORBACH à FORBACH, comprenant le voyage en Allemagne fédérale et en R.D.A., l'hébergement, les restaurants, visite de musée, etc. : 550 F, pour les anciens déportés et les ayants droit. 700 F pour les autres participants. (Les inscriptions accompagnées d'un acompte de 50 F, à valoir sur le montant du pèlerinage), sont reçues au siège de l'Association.

PÉLERINAGE N° 3

20 au 27 août 1972

BUCHENWALD - DORA
BERLIN - POSTDAM

DIMANCHE 20 AOUT. — Départ Paris-Est vers 22 heures.

LUNDI 21 AOUT. — Arrivée à 13 heures à Erfurt ou Weimar. Déjeuner.

MARDI 22 AOUT. — Cérémonies et visite du camp de Buchenwald. Déjeuner au restaurant du camp.

MERCREDI 23 AOUT. — Visite du camp de Dora.

JEUDI 24 AOUT. — Départ pour Berlin et visite libre de la ville.

VENDREDI 25 AOUT. — Visite de Postdam.

SAMEDI 26 AOUT. — Visite de Berlin (Musée).

DIMANCHE 27 AOUT. — Arrivée Paris, gare de l'Est, vers 6 h. 30. Prix identiques à ceux du pèlerinage n° 2. Le programme détaillé sera donné dans le prochain « Serment ».

Le pèlerinage à Gardelegen - Langeisten - Magdebourg n'aura pas lieu en 1972. Par contre, il pourra très probablement être organisé en 1973.

Recherches sur la Déportation des Français à Buchenwald

(Suite et Fin)

LES 56 000 MORTS DE BUCHENWALD

Lorsque nous rendons hommage à nos morts, par exemple lors de l'inauguration du Mémorial de Buchenwald, en septembre 1958, ou encore lors de l'inauguration de notre monument au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, en avril 1964, nous avançons le nombre de 56.000 morts. Que représente ce chiffre par rapport à la présente étude ; y a-t-il corrélation ou contradiction ?

Nous pouvons affirmer qu'il y a corrélation et que, si on tient compte des voies différentes empruntées, les résultats acquis de part et d'autre se complètent et se confirment.

Contrairement à ce que certains auteurs ont pu prétendre, le chiffre de 56.000 pour l'ensemble des nationalités, n'est nullement une estimation vague, abusive ou subjective ; il est au contraire très étudié et parfaitement valable.

Ce nombre qui est exactement de 56.545, a été obtenu en deux étapes ; la première réalisée au camp même en avril 1945, dans les jours qui ont suivi la libération. On peut dire qu'il a été calculé à chaud, l'expression n'est pas trop forte, par les camarades les plus qualifiés qui s'appuyaient sur les documents intacts de la « POLITISCHE ABTEILUNG », de l'« ARBEITSTATISTIK » et autres éléments existants sur place. Ce fut un travail minutieux — et non une vague estimation lancée au hasard — qui aboutit à l'époque au chiffre de 51.000, lequel a figuré sur le cénotaphe érigé sur la place d'appel pour la prestation du serment le 19 avril 1945.

Cependant, à cette date (le calcul a été effectué entre le 13 et le 18 avril) si la tragédie était terminée pour les quelques 24.000 rescapés présents au camp central le 11 avril 1945, elle continuait pour des dizaines de milliers de nos camarades évacués tant de Buchenwald, que de Dora et que des nombreux Kommandos extérieurs, tous ceux des marches de la mort jusqu'au 8 mai 1945, jour de la capitulation nazie, et même après durant des semaines pour ceux qui se sont éteints avant leur rapatriement.

Aussi, plus tard, le Comité International Buchenwald-Dora et plus particulièrement sa commission d'histoire travaillant sous la direction de notre camarade Walter Bartel, repris la première étude qui a été réexaminée, corrigée, contrôlée et complétée autant qu'il était possible et d'après documents. Ainsi fut établi le chiffre de 56.000 morts. Il est loin d'être excessif.

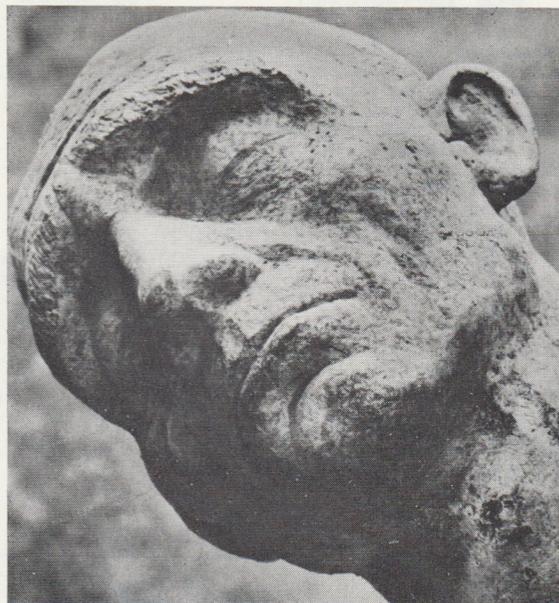
Par rapport à notre recherche, on retiendra qu'il s'agit, non seulement des morts pour l'ensemble des nationalités, mais des décès **dénombrés** d'après les listes et documents se rapportant à Buchenwald, donc sur la base des lieux de décès. Il tend à répondre à la question : « Combien de morts pour Buchenwald, imputables à ce camp ? » et il y répond très valablement.

Notre étude, nous l'avons démontré plus haut, se place dans une optique un peu différente, elle cherche à connaître : « Combien de Français ont été envoyés à Buchenwald et, même s'ils sont morts avant d'y parvenir (morts du trajet) ou n'y auraient-ils séjournés qu'un laps de temps limité suivi de transferts, combien ne sont pas revenus en 1945 ? » Il résulte que, dans les 56.000, une partie des 13.802 morts portés à notre tableau « D » ne peuvent pas être compris du moment que leur disparition s'est produite en cours de trajet ou après transferts dans d'autres camps, ou encore, si au terme des multiples évacuations, elles se sont terminées pour eux à Flossenbürg, à Bergen-Belsen, à Dachau ou ailleurs. Ainsi considérés, ceux-là ne sont plus des morts de Buchenwald.

En poussant l'analyse — la place nous manque pour le faire ici mais nous en possédons les données — il apparaît avec évidence qu'en conduisant notre étude sur un plan différent, nous aboutissons à des résultats qui rejoignent la statistique globale établie par le Comité International de Buchenwald-Dora. Loin de la contredire, nous apportons une contribution complémentaire au niveau de la déportation des Français vers la colline de l'Ettersberg.

MÉDITATION PLUTOT QUE CONCLUSION

En nous lançant dans cette recherche, nous ne pouvions pas entrevoir au départ toutes les difficultés, les obstacles, les embûches, qu'une telle entreprise devait comporter. Elle exige une persévérance et une ténacité dont nous ne voyons



Une figure émouvante où se lit toute la souffrance du déporté parvenu aux limites des forces humaines. Une figure qui orne l'un des admirables motifs du Mémorial de Buchenwald.

pas la fin ; nous en tirons une grande leçon de modestie. Aussi tenons-nous, encore une fois, à rappeler que nous ne considérons pas les chiffres inscrits dans nos tableaux comme indiscutables et définitifs. Ils sont seulement un effort pour faire progresser les recherches dans le domaine difficile des statistiques de la déportation. Avec l'aide de tous ceux qui le peuvent et qui le veulent parce qu'ils en sentent tout l'intérêt, nous souhaitons vivement que des vérifications, des critiques, des éléments nouveaux soient trouvés afin de progresser encore.

Nous espérons toutefois avoir contribué utilement à une meilleure connaissance de la tragédie concentrationnaire dont on n'a pas fini de tirer les enseignements. Nous l'avons fait en hommage à nos frères tombés victimes de la barbarie nazie et dans la fidélité au serment de Buchenwald.

Roger ARNOULD.

Glané dans la Presse

QU'IL DEMEURE DANS L'INDIGNITE

Le Conseil d'Administration de l'U.N.A.D.I.F., réuni le 18 novembre 1971, ayant eu connaissance par voie de presse des démarches faites à nouveau auprès du Premier Ministre en vue d'obtenir le transfert des cendres de l'ex-maréchal Pétain à Douaumont, rappelle qu'il continue de s'opposer fermement à ce qu'un tel honneur soit rendu à celui qui avait accepté la défaite et toutes les tragiques conséquences qui en ont découlé.

« Le Déporté » - Novembre 1971.

HUIT JOURS ET DEMI DE PRISON PAR ASSASSINAT !

Les Assises de Hanovre ont condamné jeudi l'ancien officier SS Erhard Grauel, soixante-neuf ans, à six ans de détention pour avoir participé à l'assassinat de deux cent-cinquante Juifs et communistes de Lettonie pendant la dernière guerre mondiale. Des peines de dix-huit mois à sept ans de prison ont été infligées à cinq autres accusés. Tous ont fait appel.

(« Le Monde » du 16-10-71.)

IL Y A QUAND MEME DES JUGES...

Dans « Le Serment » n° 83, nous avons relevé les infâmes calomnies du journal « L'Opinion Indépendante du Sud-Ouest », n° des 13-11-70 et 20-11-70, à l'encontre de la Résistance.

Le directeur de ce journal vient d'être condamné à 5.000 F d'amende et aux dépens. Regrettons cependant la modicité de la peine.

(D'après « Le Patriote Résistant », n° 385.)

BUDGET DE GUERRE...

BUDGET DE VIE...

La direction des écoles de New York a annoncé qu'elle va licencier dans les deux semaines à venir environ six mille cinq cents personnes, des enseignants pour la plupart, son budget étant en déficit de 40 millions de dollars. En outre, elle cessera d'utiliser les onze mille remplaçants occasionnels qu'elle employait.

(« Le Monde », 7/8-3 1971.)

A CHACUN SELON SES MERITES

L'ancien sous-lieutenant SS et chef de la section de police criminelle de Starachowice, Walter Becker, accusé de la déportation des Juifs du ghetto de cette ville polonaise, a été de la fin de la guerre à sa retraite, chef de la police criminelle dans un district de Hambourg ! Il vient quand même d'être inculpé !...

(D'après « Le Déporté » d'octobre 1971.)

QUAND LA GUERRE CORROMPT LES ETRES

Selon les statistiques du Fédéral Bureau Of Investigation (F.B.I.), que publie le « New York Times » du 1^{er} septembre 1971, 5.568.200 crimes et délits majeurs ont été commis en 1970 sur le territoire des Etats-Unis, soit 25 % de plus que deux ans auparavant. Un Américain sur trente-six en a été victime d'une manière ou d'une autre.

(« Le Monde » du 3-9-71.)

SPEER A MENTI

Le 15 novembre 1971, la télévision française a offert l'hospitalité à Albert Speer qui, oubliant qu'il fut ministre de l'Armement de Hitler, se présenta comme l'architecte fasciné par le culte du Sauveur Suprême (Hitler), ignorant tout du régime des camps de concentration. Et pourtant, le 21 juin 1943, il inaugurait le chemin de fer reliant Weimar à Buchenwald. Chemin de fer construit, à coups de vies humaines, en soixante jours... pour desservir l'ensemble industriel construit en 1942 à Buchenwald et essentiellement destiné à renforcer la machine de guerre hitlérienne.

Et c'est encore Speer qui, le 22 août 1943, donne ses instructions pour la construction de Dora... « et l'utilisation de la main-d'œuvre des camps de concentration... »

Speer, un grand criminel de guerre.

(D'après « Le Patriote Résistant » de décembre 1971.)

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

à adresser à l'Association, 10, rue de Châteaudun, Paris-9^e

Je, soussigné :

NOM (en capitales) : Prénom :

Adresse :

demande mon adhésion en qualité de : (1)

DÉPORTÉ RÉSISTANT (2) - POLITIQUE (2) - FAMILLE - AMI

Date et signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Préciser le numéro matricule au camp : et le numéro du bloc : ou le commando :
Joindre au bulletin le montant de la cotisation annuelle : familles 5 F ; anciens déportés ou amis : 15 F.

CONNAISSEZ VOS DROITS !

« NOS DEGRÉS D'INVALIDITÉ » (suite)

Nous avons dans le dernier « Serment » examiné comment s'obtenait le total de nos degrés d'invalidité. Nous avons, pour tenter de rendre compréhensible un processus fort compliqué, pris l'exemple d'un camarade invalide à 100 % + 3 degrés dont l'invalidité la plus forte ne dépassait pas 20 %.

Bien d'autres cas peuvent se présenter. Notamment lorsque l'invalidité la plus élevée dépasse 85 % (taux qui, on se le rappelle, constitue la première phase de la détermination de nos degrés d'invalidité).

Prenons les deux exemples suivants :

A) Une invalidité de 85,90 ou 95 %.
Elle compte pour 85 % seulement ; les invalidités suivantes sont recalculées jusqu'au total de 60 % pour arriver au plafond de 100 % + 1 degré. Ensuite nous avons des degrés de surpension.

B) Une invalidité de 100 % (maximum), prise en compte pour 100 %, les autres invalidités s'additionnent en degrés de surpension.

Premier exemple (cas A : 1^{re} invalidité 85 (ou 90 ou 95 %) ; 2^e invalidité 20 % ; 3^e invalidité 20 % ; 4^e invalidité 20 %.

La première invalidité est retenue pour 85 %.

Les suivantes sont calculées ainsi : 2^e invalidité 20 % (reste 80 % de validité) ; 3^e invalidité 20 % + 5 (suffixe progressif) = 25 de 80 % = 20 % (reste 60 % de validité) ; 4^e invalidité 20 % + 10 (suffixe) = 30 % de 60 = 18 % ; total = 58 % arrondis à 60 %. On sait que 85 % + 60 % = 100 % + 1 degré.

2^e exemple (cas B) : 1^{re} invalidité 100 % ; 2^e invalidité 20 % ; 3^e invalidité 20 % ; 4^e invalidité 10 %.

La première invalidité (100 %) est prise en compte pour sa totalité.

Les autres invalidités, toutes assorties de suffixes progressifs, 5,10, 15, etc., s'additionnent et, pour leur dixième comptent comme degrés de surpension, soit : 25 + 30 + 25 = 80,

soit 8 degrés. Pension 100 % + 8 degrés.

Autres précisions : 1. Pour arriver à 100 % + 1 degré, il faut (se reporter à notre article dans « Le Serment » n° 85) que le pensionné totalise 85 % puis 60 %. Si le deuxième total n'atteint pas 60 %, par exemple 55 %, on obtient : 85 % + 55 % = 100 %.

2. Aussi bien pour les 85 % que pour les 60 %, existe la règle de « l'arrondissement ». A partir de 80,01 % et de 55,01 % on arrondit à 85 et 60 %.

En fonction des questions qui pourront nous être posées, nous nous efforcerons d'éclairer nos amis sur les « mystères » du décompte de nos degrés d'invalidité.

Les dégrèvements pour taxes et abonnements téléphoniques

Dans le « Serment » n° 83, nous avons indiqué que « Les abonnements téléphoniques sont l'objet d'une réduction de 50 % pour les grands invalides bénéficiaires des articles 18 et 16 ou aveugles de guerre ». Ceci étant extrait de la documentation du Ministère des A.C. et V.G.

Mais certains de nos camarades ont vu refusé la demande de réduction de leur abonnement téléphonique qu'ils formulaient. Nous nous sommes en conséquence adressés à l'Administration des P.T.T., laquelle nous fait savoir :

« Les invalides de guerre cumulant le bénéfice des articles L.16 et L.18 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et dont les invalidités supplémentaires sont évaluées à dix pour le calcul du complément de pension prévu à l'article L.16 dudit code, les aveugles de guerre bénéficiaires de l'article L.18 du code précité et les aveugles de la Résistance bénéficiaires de l'article L.189 du même code ont droit à une réduction de 50 % :

— de la redevance de l'abonnement

La valeur du point d'indice

Depuis la parution du Serment n° 85, la valeur du point d'indice (liée à l'évolution des traitements des fonctionnaires) a bénéficié de nouvelles augmentations à compter des 1^{er} novembre 1971 (1,20 %) et 1^{er} janvier 1972 (0,50 %). Une nouvelle augmentation de 1,50 % prendra effet au 1^{er} février 1972.

Rapelons que le point d'indice « valait » 10,51 F le 1^{er} janvier 1971, 10,67 F le 1^{er} juin, 11,06 F le 1^{er} octobre. Pour les 1^{er} novembre 1971, 1^{er} janvier 1972 et 1^{er} février 1972 les décrets d'application ne sont pas encore connus.

Comme toujours les effets sur le montant des échéances trimestrielles de nos pensions d'invalidité ont lieu avec un grand retard... mais enfin ils ont lieu et nous bénéficions des rappels à compter des dates d'intervention des nouveaux taux.

principal qu'ils ont souscrit au téléphone pour leur usage personnel ;

— des taxes dues, à concurrence de quarante taxes de base par mois, au titre des communications de circonscription ou imputées au compteur ».

« En ce qui concerne les invalidités supplémentaires, le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre prévoit que dans le cas d'infirmités multiples dont l'une entraîne l'invalidité absolue, il est accordé, en sus de la pension maxima, un complément de pension pour tenir compte des infirmités supplémentaires évaluées par degré d'invalidité de 10 %, le nombre de degrés pouvant être supérieur à 10.

« Il en résulte que les conditions à remplir par un invalide de guerre pour bénéficier de l'article R.13 du Code des Postes et Télécommunications sont :

100 % d'invalidité + article L.18 + article L.16/suspension du 10^e degré au moins ».

Cette précision, est-il besoin de le faire remarquer, réduit singulièrement le nombre des bénéficiaires possibles des détaxes téléphoniques.

DANS NOS FAMILLES

NOS PEINES

Georges MORAND, KLB 21783, décédé à Saintes, le 16 octobre 1971.

Victor CAMUS, KLB 53206, décédé à Narbonne, le 26 novembre 1971.

Paul GOYARD, KLB 49449, décédé à Lyon, le 13 octobre 1971 après deux ans et demi d'une douloureuse maladie.

Marius DEDIONIGI, de Saint-Claude, décédé en novembre 1971.

Daniel DOMANGE, KLB 52525, décédé en novembre 1971.

Général Marien LESCHI, KLB 44245, décédé à Jouques (13), le 2 août 1971.

Vincent SALVADOR, décédé le 14 juillet 1971 à Asperau (34).

Sami RUSSAR, décédé le 19 octobre 1971 à Amélie-les-Bains (66).

Mme Vve MEDERLET (femme de M. Jean MEDERLET, KLB 40420) décédée, à Avelstroff (57).

*
**

René GILBERT, KLB 43916, a eu la douleur de perdre le 9 novembre, son fils âgé de 21 ans. Il prie tous ses camarades de déportation qu'il aurait pu omettre de prévenir, de bien vouloir excuser des oublis dus à ce drame bouleversant.

Maximilien CHAISSON, ami de notre Association, a perdu cet été, son fils unique.

Nous apprenons le décès de Mme SERVAJEAN, mère de notre camarade Albert, KLB 31018 de Roanne.

*
**

Aux amis et aux familles douloureusement frappés dans leur affection, nous présentons l'expression de notre sympathie attristée et les assurons que tous nos adhérents participent à leur peine.

HONNEURS ET DISTINCTIONS

Aux deux listes de membres de notre Association, élus à des fonctions municipales et déjà parues dans « Le Serment » n^{os} 84 et 85, ajoutons aujourd'hui :

Paul BERBESSON, premier adjoint, Mussidan (Dordogne).

Henri CASTELLA, adjoint, Escamps (Yonne).

André CHAUVIN, maire, Saleux (Somme).

Jacques DEBORD, conseiller municipal, Clichy (Hauts-de-Seine).

René GUERN, conseiller municipal, Montaux (Loir-et-Cher).

Simon PERNOD, maire de Nantua.

Trente de nos camarades, à notre connaissance, occupent donc des fonctions municipales. Trente... certainement beaucoup plus. Que nos camarades nous écrivent pour se signaler ou signaler ceux de nos amis qui omettent de le faire.

« RECHERCHES »

Notre camarade SAURA André, 12, rue Frédéric-Henri-Manhes, à Carcassonne respacé du Kommando Gunzerode/Ellrich, matricule 51.119, souhaite retrouver camarades qui se trouvaient avec lui à Gunzerode en 1944-1945. Lui écrire.

*
**

Mme MERLIER, mère de Marcel MERLIER, KLB 78.537, évacué de Stassfurt, le 11 avril 1945, assassiné sur la route, serait désireuse d'entrer en contact avec d'anciens déportés qui auraient connu son fils et auraient été avec lui sur la route de l'évacuation.

NOS JOIES

Notre amie le docteur Claude COMITI, veuve de notre regretté secrétaire général, Jean-Paul COMITI, est l'heureuse grand-mère d'une petite fille Sarah-Loetitia.

*
**

Notre camarade Albert MIOSSEC, KLB 21648, de Gizeux (36) nous prie d'annoncer la naissance, le 11 août 1971 à Tours, de son fils Loïc.

*
**

Raphaël COHEN, membre du Comité national et de la Commission de contrôle financier, a baptisé son fils Raphaël le 5 décembre. Nos amis Simone et Paul GUIGNARD, Denise et Robert DARSONVILLE, étaient présents à la petite fête organisée en cette occasion. Ils ont présenté aux époux — et au bébé — les vœux et les compliments de notre Association.

Avec nos camarades et amies, nous saluons la venue de ces petites vies nouvelles, promises à un avenir plus heureux du fait de notre combat.

Julien VUILLAUME, KLB 51072, et sa compagne, ont marié leur fils Claude avec Armelle ESNEE, le 23 octobre 1971 à Belval (50).

*
**

Edmond BASTIDON, KLB 69340, et Mme ont conduit le 19 août à la mairie du 14^e arrondissement, leur fille Mireille avec Gabriel NOVIKOFF.

*
**

Maurice GAULT, KLB 14643, et sa femme ont marié leur fils avec Mlle Annie DEPONT.

Nos félicitations aux parents et aux jeunes époux et tous nos vœux de long, très long bonheur.

La rubrique "Dans nos familles" est réservée aux adhérents de l'Association de Buchenwald-Dora et Commandos.

NOTRE RAYON LIBRAIRIE

Pour obtenir ces livres, il suffit de nous écrire en joignant mandat, chèque ou virement à notre C.C.P. 10250-79 PARIS.

LA DEPORTATION : L'ouvrage indispensable à tous les déportés, à tous les résistants, à leurs familles, à leurs amis. - L'image terrible d'une réalité que seuls les survivants peuvent encore concevoir. -
Relié - 300 pages - plus de 500 documents. Franco : 68 F

"L'IMPOSSIBLE OUBLI : POURQUOI ?" ; album du 25^e anniversaire édité par la F.N.D.I.R.P. - 100 pages, 300 documents. Franco : 6 F

"DORA" ; brochure sur l'histoire et les crimes nazis commis dedans et autour du fameux tunnel - Edité par C.I.B.D. Franco : 5 F

"LIVRE BLANC" SUR BUCHENWALD ; recueil de témoignages sur le C.I.F., la solidarité et la résistance au K.L.B. 450 pages. Franco : 14 F

"BUCHENWALD" ; album de dessins de FAVIER, MANIA et BORIS, préface de Christian PINEAU. Franco : 47 F

"AUSCHWITZ - BUCHENWALD - BERGEN - DORA" ; croquis clandestins de Léon DELARBRE. Franco : 8 F

"LE GRAND VOYAGE" ; un chef-d'œuvre qui a reçu le prix "Fermentor" (traduit en 14 langues), par Georges SEMPRUN. Franco : 19 F

"TAMBOUR BATTANT" ; évocation par un peintre, Boris TASLITZKY, qui sait aussi être un grand écrivain. Franco : 8,50 F

"LA BRUTE" ; recueil de nouvelles, de Pierre MANIA. Franco : 6 F

"HISTOIRE DE LA GESTAPO", document remarquable que tout le monde doit avoir lu, par Jacques DELARUE. Franco : 35 F

"NU PARMIS LES LOUPS". Roman sur un épisode de l'histoire de KLB, par Bruno APITZ. Franco : 18 F

"LA TRAGÉDIE DE LA DEPORTATION". Témoignages de survivants des camps, par Olga WORMSER et Henri MICHEL. 500 pages. Franco : 24 F

"LE TRAIN DE LA MORT" Franco : 25 F

"LES MEDECINS DE L'IMPOSSIBLE" Franco : 23 F

"LES MEDECINS MAUDITS" Franco : 23 F

"LES SORCIERS DU CIEL" Franco : 23 F

"LES MANNEQUINS NUS" Franco : 23 F

Ces cinq volumes sont de Christian BERNADAC.

"C'ETAIT AINSI", évocation de Chateaubriant, par Fernand GRENIER. Franco : 7 F

"7 DANS UN BUNKER", de Charles GOLDSTEIN. Franco : 20 F

"CHACUN SON DU". Recueil de poèmes de Dora, par Gustave LEROY (39.494). Franco : 19 F

"LA SIMPLE VERITE" de Christian PINEAU. Franco : 27,50 F (en livre de poche : franco 7 F)

"CEUX QUI VIVENT" de Jean LAFFITTE (nouvelle édition). Franco : 28 F

NOS INSIGNES ET MÉDAILLES

INSIGNE DE L'AMICALE, épingle ou bouton. Franco : 2,70 F

PORTE-CLEFS avec l'insigne de l'Amicale. Franco : 4,20 F

INSIGNE DU MONUMENT avec ruban. Franco : 1,70 F

PORTE-CLEFS, avec l'insigne du monument. Franco : 3,50 F

MÉDAILLE COMMEMORATIVE DE BUCHENWALD, gravée au camp par Pierre PROVOST, tirage bronze. Franco : 11,00 F



« Jeunes Français attendant la soupe... » L'un des croquis réalisés à Buchenwald par notre ami Boris Taslitzky ; l'artiste a su mettre, dans ces regards si désespérés, toute sa sensibilité, toute son humanité.